

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida, le 24 Mai 1951.-

N° 1141/Huis.

Objet:

Recouvrement poursuites
HENSSSENS, R.-

Monsieur le Chef de Service,



Conformément à la lettre n° 231/Jus t. du 5/4/51,
j'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une contrainte
et un commandement, dûment signifiés à Monsieur Henssens, R.
Agent IRSAC à Astrida.-

L'HUISSIER,
CH. LEES,

Monsieur le Chef du Service des Finances,

à

USUMBURA.-
